



Rapport du président 2009-2010



Les administrateurs de votre association se sont réunis régulièrement au cours de la dernière année pour faire le suivi des dossiers relatifs à la protection de notre lac.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du présent feuillet, la page 4 a été réservée au Comité des loisirs de Val-Limoges. Ainsi, notre feuillet devient un outil rassembleur des résidents du secteur de Val-Limoges. Il sera envoyé par la poste à tous les résidents du village et à tous les riverains du lac Pope. Nous espérons que vous apprécierez en faire la lecture et que vous n'hésitez pas à nous communiquer vos commentaires et suggestions. Nous remercions ceux qui ont collaboré à sa préparation et tout particulièrement Maryline Raymond qui, bien que ne demeurant plus à Mont-Laurier, a généreusement exécuté le montage final du feuillet dont la publication a été rendue possible par la vente de publicités et par une subvention de 100 \$ de notre député provincial, M. Sylvain Pagé.

Dans le dossier de la coupe forestière, la société propriétaire du CAFF a effectué la coupe prévue. Conformément à l'entente que nous avons conclue, les biologistes d'Envir'Eau ont effectué des visites du chantier et prélevé des échantillons d'eau avant le début des travaux. Vous trouverez dans les pages qui suivent un résumé de leur rapport. L'APLP remercie les différents intervenants dans ce dossier, entre autres Messieurs Michel Chalifoux du MRNF et Martin Saint-Pierre de la Commonwealth Plywood. Nous remercions également M. Giorgio Vecco de l'Agence du bassin versant des 7 (COMGA) pour sa collaboration dans ce dossier. L'ABV DES 7 a financé le suivi de la coupe par la firme Envir'Eau. L'Association du lac Pope est fière du résultat de son

intervention : elle a réussi à sensibiliser les différents intervenants à prendre en considération la protection de l'environnement du lac Pope et, par ricochet, à démontrer qu'une coupe forestière peut être effectuée en limitant les dommages aux lacs avoisinants.

Au cours de l'été 2009, nous avons remarqué quelques épisodes d'algues bleu-vert de différentes intensités. Le 12 août 2009, nous avons signalé au ministère de l'Environnement la présence d'un bloom assez important. Mme Isabelle Dorion, technicienne au MDDEP, est venue quelques jours plus tard prélever des échantillons d'eau qui se sont révélés sous le seuil de 20 000 particules par ml. Au-delà de ce seuil, un lac est considéré touché par la problématique de fleur d'eau d'algues bleu-vert. Au cours de l'été 2010, l'APLP effectuera une surveillance accrue et rapportera systématiquement la présence de cyanobactéries afin que le MDDEP remplisse son mandat adéquatement et avec plus de célérité.

Une Commission de l'Assemblée nationale sur les cyanobactéries doit se tenir à l'hiver 2010 et l'APLP a préparé un mémoire qui a été soumis à l'approbation de nos membres au cours de notre assemblée annuelle de l'été 2009. Un résumé de ce mémoire vous est présenté dans le feuillet.

À l'été 2009 nous avons chargé Services-conseils Envir'Eau de vérifier à plusieurs endroits sur le lac les quantités de phosphore et de coliformes fécaux. Un résumé du rapport de cette étude vous est présenté dans le feuillet.

L'APLP remercie la société Bionest (1 500 \$), l'ABV DES 7 (1 200 \$), la municipalité (subvention annuelle) et la Fondation de la MRC (1 000 \$) qui,

par leurs contributions respectives, lui a permis de poursuivre ses recherches sur la qualité actuelle de l'écosystème du lac Pope.

Les résultats de tests que nous avons commandés à Envir'Eau sur la présence de mercure dans la chair de l'achigan ont révélé des taux élevés, ce qui nous a amenés à demander au ministère de la Faune de poursuivre ses études. Suite à nos représentations, Madame Nadon nous confirmait que les techniciens du MRNF faune, effectueront des études au lac Pope au cours de l'été afin de vérifier entre autres les taux de mercure et l'état général de la faune aquatique. Elle nous suggérait aussi l'envoi à son service d'une demande écrite d'ensemencement de touladi, ce qui sera fait prochainement.

Le Regroupement des associations de protection des lacs des Hautes-Laurentides (RAP-HL), dont l'APLP est membre, a lancé son site internet (www.rap-hl.com). L'APLP y publie sa page que nous vous invitons à consulter régulièrement. Nous y affichons les rapports d'études et autres éléments d'information pertinents.

Notre prochaine assemblée annuelle aura lieu le 5 septembre 2010 à 13 h au Centre communautaire de Val-Limoges. Un biologiste de l'ABV des 7 viendra sensibiliser les utilisateurs du lac sur les espèces aquatiques envahissantes.

Enfin, nous vous remercions de votre appui et nous comptons sur votre présence à notre prochaine assemblée annuelle

Louis Leclerc



Résumé du rapport sur la coupe forestière



Coupe forestière : Suivi

À l'été 2007 en prévision d'une coupe forestière entre les lacs Pope et Howard, l'APLP et le MRNF ont organisé une rencontre à laquelle ont participé la société forestière Commonwealth Plywood, le COMGA et Envir'Eau. L'objet de cette rencontre était de répondre aux interrogations de l'APLP et de convenir des modifications aux plans de coupe de manière à protéger la qualité de l'eau du lac Pope. À cette rencontre, il a été décidé de confier à Envir'Eau la tâche de faire le suivi de cette coupe pour le compte du Comga. Vous trouverez le rapport complet dans le site du RAPHL à la page de l'APLP (www.rap-hl.com)

Il a été convenu au cours de la rencontre de l'été 2007 d'apporter un changement majeur au plan de coupe afin de limiter la traverse de cours d'eau et ainsi réduire l'apport de nutriments dans le lac. Certains changements à la prescription sylvicole auront aussi permis d'éviter des déplacements à proximité des cours d'eaux.

Introduction

En 2008, le Comité du bassin versant de la rivière Gatineau (COMGA) a chargé Services-Conseils Envir'Eau d'effectuer un suivi de la coupe forestière qui devait être faite à l'ouest du bassin versant du lac Pope. L'entreprise chargée de la coupe est Commonwealth Plywood. Les travaux ont débuté en septembre 2009 pour se terminer à la mi-octobre de la même année.

Services-Conseils Envir'Eau a été chargé de prélever des échantillons d'eau dans le lac Pope avant et après les travaux aux fins d'établir les niveaux de concentration en carbone organique dissous (COD), la physicochimie et l'incidence de la coupe. Une concentration plus élevée de COD est généralement observée dans les plans d'eau où une coupe importante a été faite dans le bassin versant (Carignan *et al.* 2000). Le COD donne à l'eau une couleur jaunâtre ou brunâtre, ce qui en diminue la transparence. Les premiers échantillons (avant la coupe) ont été prélevés le 22 octobre 2008 à trois endroits dans le

lac Pope. D'autres échantillons seront prélevés en octobre 2010 pour des fins de comparaison. Un rapport traitant de cette partie de l'étude sera alors produit.

Le deuxième volet de l'étude prévoyait la visite du site de coupe avant, pendant et après les travaux. La figure 1 présente la carte de la coupe forestière prévue. Aux endroits où des chemins forestiers devaient traverser des cours d'eau, une étude de la turbidité de l'eau devait être faite afin de vérifier l'incidence de ces chemins. Or, aucune traverse de cours d'eau n'était prévue dans la planification de la coupe, si bien que la turbidité n'a pas été mesurée. Le présent rapport fait état des visites effectuées sur les sites de coupe.

(Vous trouverez le rapport complet dans la page de l'APLP du site du RAP-HL : www.rap-hl.com)